

La Finma approuve les normes minimales sur les intermédiaires d'assurance

News | 13 septembre 2024

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers Finma approuve l'autoréglementation du secteur de l'assurance en matière de formations initiale et continue des intermédiaires d'assurance. Les normes minimales définies par la branche précisent les compétences et les connaissances dont doivent disposer les personnes qui proposent ou concluent des contrats d'assurance. Ces dispositions réglementaires entrent en vigueur le 1^{er} octobre 2024.

Quiconque propose et conclut des contrats d'assurance doit disposer des compétences et des connaissances requises et pouvoir fournir une attestation en la matière. Il s'agit-là d'une exigence ressortant de la révision partielle de la loi sur la surveillance des assurances (LSA). L'articulation des exigences en matière de formations initiale et continue des intermédiaires d'assurance a été déléguée au secteur de l'assurance. Les normes minimales élaborées par la branche ont entre-temps été approuvées par la FINMA. Elles entrent en vigueur le 1^{er} octobre 2024. Leur mise en œuvre technique relève du ressort de l'AFA, qui organisera les examens selon le nouveau règlement à partir d'août 2025.

[Lire le communiqué de presse de la FINMA](#)

[Lire le communiqué de presse de l'AFA](#)

Normes minimales selon la LSA: Site Internet du projet de l'AFA

Sur son site de projet dédié, l'AFA diffuse des informations sur l'état d'avancement actuel des normes minimales portant sur les compétences et les connaissances des intermédiaires d'assurance selon la LSA révisée et de leur mise en œuvre. Vous y trouverez les principales étapes ainsi que les normes minimales approuvées.

[Vers le site Internet du projet](#)

Auto-réglementation

AFA

Employeurs

Finma

Vous pourriez être intéressé par ce qui suit

Add to PDF generator

Le secteur de l'assurance privée, un employeur attractif

Le secteur de l'assurance privée suisse emploie quelque 50 000 personnes, soit légèrement plus que l'année précédente. L'industrie de l'assurance confirme ainsi son rôle d'employeur attractif.

News 12.08.2024

[Plus](#)

Fort engagement de la branche de l'assurance dans la formation

Le secteur de l'assurance réunit des professions diverses issues de tous les niveaux du système de formation en Suisse. Il se caractérise par une offre variée de formations initiales et continues.

Contexte 18.09.2024

[Plus](#)

Insurskills - insure your skills

« L'apprentissage tout au long de la vie » est dans toutes les bouches – mais, par où commencer ? Découvrez dès maintenant quels sont vos points forts et vos points faibles.

Contexte 25.03.2024

[Plus](#)
